

DES GROSSES DE BRUMES
BRISÉ PAR LA TEMPÊTE
- LE 14 JANVIER 1957 -
LE MAJOR PIPON,
NÉ A JERZEY,
MIRACULEUSEMENT ÉCHAPPÉ
À CE DÉASTRE,
EST REVENU SUR CETTE PLAGE
LE 24 JUILLET 1960,
ET BIEN EN AUTOURNE,
A FAIT GRAVER SUR LA PIERRE
CE DURABLE TÉMOIGNAGE
DE SA RECONNAISSANCE.
A Deo vitas pes
in Deo.



Cal Ar Sonerien

Auprès des Sonneurs

> magazine municipal d'informations de Plouzévet

sommaire

> Dossier
Pages 2-3

> Actualités
Pages 4-5-6-7

> A l'honneur
Pages 8-9

> Distinctions
Page 10

> Vie associative
Pages 11-12

> Environnement
Page 13

> En bref
Page 14

> Plouzévet d'autrefois
Pages 15-16

éditorial

Environnement et art de bien vivre

Vous avez tous pu le constater ; la commune a, ces dernières années, pris quelques couleurs ; de nouveaux parterres de fleurs ont surgi, les murs des bâtiments publics se sont égayés, des nouvelles plantations ont été faites. La municipalité fait des efforts considérables pour que l'ensemble de la commune soit bien entretenu et aussi accueillant que possible.

Est-ce suffisant ? Bien sûr que non. Le but d'une politique d'environnement, ce n'est pas seulement de "faire joli". Il faut que les nouveaux projets s'inscrivent dans le paysage naturel plouzévétien sans le détériorer davantage ; il faut que le patrimoine (grand et petit) – si injustement oublié ces dernières décennies - soit remis en valeur. Nous nous y employons avec l'aide des associations. Il faut préserver les espaces naturels pour que les générations futures puissent encore jouir de ce cadeau que nous a fait notre situation géographique.

Dans le même temps, il ne suffit pas de respecter le passé et le présent ; il faut aussi préparer l'avenir, car une ville qui s'installe dans son passé est une ville qui meurt.

Et là, le facteur économique est de première importance. Comment inciter des jeunes couples à venir s'installer à Plouzévet ? Comment convaincre une entreprise de s'implanter à Plouzévet ? Comment fidéliser les touristes qui viennent chez nous en été ? Comment faire pour que les Plouzévétiens "de souche" continuent à se sentir bien chez eux ? Certes, l'environnement n'est pas le seul moteur (les écoles, les commerces de proximité, les services de santé, etc., sont des atouts considérables), mais il est quand même plus agréable de vivre dans une commune vivante, gaie et accueillante.

Il ne s'agit pas de tout "chambouler", ni d'oublier tout qui a été fait dans ce domaine (les plus anciens se rappellent ce qu'était Plouzévet en 1950...). Il s'agit d'accompagner, aussi intelligemment que possible, le mouvement de modernisation, d'évolution de la commune.

Beaucoup reste à faire, mais Paris ne s'est pas fait en un jour ! Le littoral, par exemple : il est impératif de lui conserver son aspect naturel et sauvage. En même temps, il nous faut sécuriser l'accès aux plages, améliorer l'accueil, etc.

La commune s'est beaucoup investie dans l'amélioration du cadre de vie des Plouzévétiens. A eux aussi de jouer le jeu, de contribuer dans la mesure de leurs moyens à l'embellissement de leur ville, et enfin de respecter ce qui a déjà été mis en place : les actes de vandalisme stupides sur les bacs à fleurs, la prolifération des décharges sauvages sont des crève-cœur pour ceux qui ont la charge de faire de Plouzévet une petite ville sympathique, accueillante et chaleureuse.

Annie MARZIN

Adjointe, chargée de l'urbanisme et de l'environnement

Le vote du budget

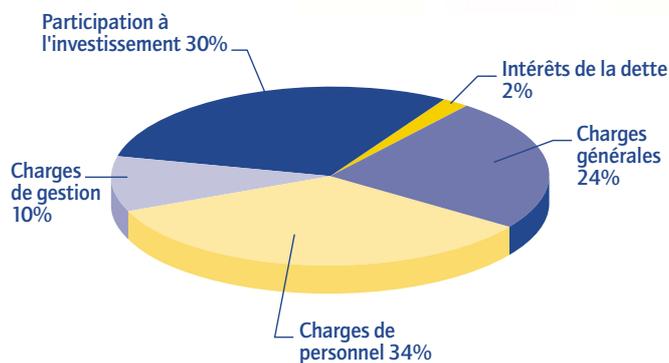
Réuni le 26 mars, le conseil municipal a procédé à l'examen des comptes 2003 ainsi qu'au vote du budget primitif 2004. Il a décidé de maintenir les taux.

Compte administratif 2003

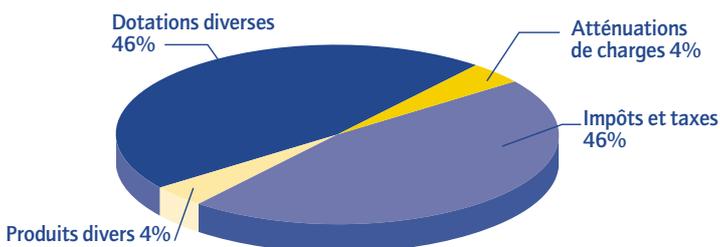
> Fonctionnement

	Dépenses	Recettes	Excédent de l'exercice
> 2001	1 213 276 €	1 581 728 €	368 452 €
> 2002	1 284 519 €	1 702 772 €	418 253 €
> 2003	1 210 375 €	1 763 737 €	530 612 €

Principaux postes de dépenses de fonctionnement



Principaux postes de recettes de fonctionnement



L'exercice 2003 se caractérise par une bonne maîtrise des charges courantes qui reviennent à leur niveau antérieur en l'absence de la provision exceptionnelle constituée en 2002 pour créance incertaine. La progression des recettes est liée pour partie à l'augmentation des recettes fiscales et des dotations ainsi qu'au désendettement progressif de la commune.

> Investissement

	Dépenses	Recettes	Excédent de l'exercice
> 2001	681 140 €	697 283 €	16 143 €
> 2002	584 145 €	584 683 €	538 €
> 2003	804 272 €	703 710 €	-100 561 €

Les quatre principaux postes de dépenses d'investissement de l'année écoulée sont, en premier lieu, la réalisation et le paiement intégral de la place de la mairie, la poursuite du chantier de rénovation de l'église, le remboursement du capital des emprunts et, enfin, les acquisitions de terrains.

Le déficit constaté s'explique par le paiement de l'intégralité des travaux de la place de la mairie au mois de décembre. Les subven-

tions rattachées au projet, d'un montant de 120 000 €, ne seront versées qu'en début de 2004.

L'augmentation des dépenses d'investissement générera 25 000 € de recettes supplémentaires en 2004 au titre du remboursement de la TVA.

L'excédent consolidé 2003 est par conséquent de 430 000 €.

Ce résultat permet d'appréhender les projets à venir avec sérénité.

Budget primitif 2004

> Fonctionnement

Dépenses	
Charges à caractère général	473 721 €
Charges de personnel et frais assimilés	633 600 €
Virement à la section d'investissement/résultat positif	456 510 €
Autres charges de gestion courante	206 018 €
Charges financières	28 020 €
Charges exceptionnelles	89 000 €
> Total	1 887 169 €

Recettes	
Atténuations de charges (remboursements salaires)	45 000 €
Produits des services, du domaine et ventes diverses	86 000 €
Travaux en régie	20 000 €
Impôts et taxes	828 223 €
Dotations, subventions et participations	790 146 €
Autres produits de gestion courante	27 500 €
Produits exceptionnels	45 935 €
> Total	1 887 169 €

Le budget de fonctionnement 2004 de la commune reste dans la continuité des exercices précédents. Plusieurs changements proviennent de nouvelles règles d'affectations comptables. L'évolution la plus marquante concerne l'augmentation des charges de personnel qui intègrent l'embauche de personnel temporaire pour faire face aux absences programmées en 2004. Cette hausse est compensée par les remboursements de salaires au titre des indemnités journalières (maternité, maladie etc.), des emplois aidés (CES, emplois jeunes) et par l'économie sur certains travaux désormais effectués en régie municipale. La maîtrise des postes budgétaires permet de dégager un résultat substantiel pour faire face aux investissements en cours et limiter ainsi le recours à l'emprunt.

Le coût annuel par habitant du remboursement de la dette est de 45 € contre 110 € pour la moyenne départementale. Ce chiffre pourrait être ramené à 25 € en déduisant les emprunts en contrepartie desquels la commune perçoit un loyer (locations aux industriels).

> investissement

Dépenses	
Solde reporté	100 500 €
Emprunts et dettes assimilées	97 000 €
Immobilisations corporelles	241 500 €
Constructions	1 523 000 €
Aménagements	313 000 €
Divers	64 000 €
> Total	2 339 000 €

Recettes	
FCTVA	70 500 €
Autofinancement	987 000 €
Subventions	815 000 €
Emprunts et dettes assimilées	282 000 €
Immobilisations	143 500 €
Divers	41 000 €
> Total	2 339 000 €

Le budget investissement 2004 reprend le coût des travaux programmés pour l'exercice à venir ainsi que les financements correspondants. Les travaux ne seront pas nécessairement tous réalisés sur l'année et pourront, par conséquent, faire l'objet d'un report en 2005.

> Réaménagement de l'école Georges le Bail

La procédure de consultation des entreprises est achevée. Le calendrier de réalisation présentait une certaine souplesse et nous avons choisi de différer le début des travaux pour perturber le moins possible l'année scolaire en cours et attendre des conditions de marché plus favorable. Le projet devra être livré à la rentrée de 2005/2006. Coût total du projet, 1 200 000 € TTC.

L'ameublement et l'équipement des nouveaux locaux de l'école Georges le Bail sont également à prévoir pour un montant de 100 000 €.

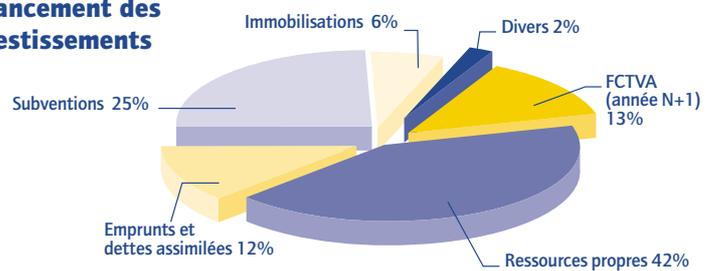
> Rénovation de l'église

L'avancement du chantier est subordonné à l'obtention des subventions dont le principe est acquis. La troisième tranche devrait être entamée cette année. Le montant programmé des dépenses est de 200 000 €.

> Acquisitions diverses

Un certain nombre de matériels nécessite d'être remplacé. Nous programmerons cette année le remplacement du camion des services techniques. Coût approximatif : 65 000 €. Le tableau ci-dessus reprend les ressources attendues pour le financement des travaux programmés.

Financement des investissements



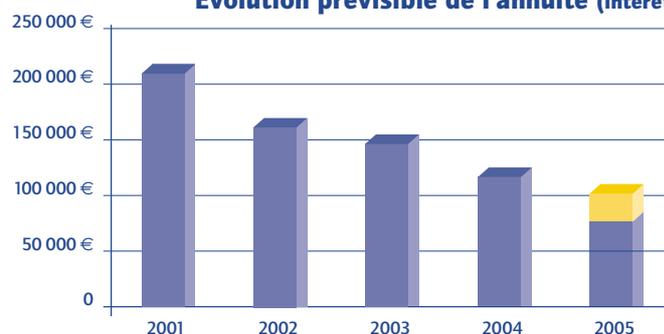
Les ressources propres correspondent à la somme du virement de la section de fonctionnement et des excédents de fonctionnement capitalisés.

Le FCTVA correspond au reversement de la TVA pour les investissements concernés. Cette somme, estimée à 300 000 €, ne sera perçue par la commune qu'en 2005 et l'attente de son recouvrement pourrait nous amener à contracter un prêt relais de trésorerie. Les subventions sont ici inscrites pour un montant de 520 000 €, niveau plus réaliste que celui repris par le budget et qui nous met à l'abri d'éventuelles déconvenues. Le montant des emprunts se situe entre 250 000 et 300 000 €. Ne seront réalisées que les sommes nécessaires en fonction des subventions effectives et des besoins de trésorerie.

La salle socioculturelle dont le début des travaux est reporté à l'été est un projet communautaire. Son financement sera réalisé par la communauté des communes. Dans ces conditions, la situation de l'endettement de la commune après ces opérations ne s'en trouvera pas fortement modifiée. Comme pour tout investissement, le montant des travaux est assez prévisible, de même que celui des subventions. Nous devons par contre veiller à maîtriser les coûts de fonctionnement supplémentaires que ne manqueront pas de générer ces nouveaux outils.

Le graphique ci-dessous représente l'évolution attendue du remboursement de la dette sur les cinq années de 2001 à 2005. Les nouveaux emprunts contractés pour nos derniers investissements représenteront un supplément d'annuités de 25 000 € que compensent largement les 38 000 € d'allègement des emprunts à échéance en 2004.

Evolution prévisible de l'annuité (intérêts et capital)



Sauvons notre collège ! Mobilisation générale et unanime autour du Collège Henri Le Moal

Devant la dégradation programmée du système éducatif en France et la lente destruction des collèges ruraux, parents, enseignants et personnels du collège ont manifesté leur réprobation et leur colère. Que de lettres expédiées à l'inspection académique et au rectorat et restées sans réponse jusqu'à présent ! Le 3 février dernier, pour ne pas cautionner des décisions jugées catastrophiques et prises de façon arbitraire par l'inspection académique, le conseil d'administration refusait de siéger. Une pétition lancée par les parents d'élèves recueillait plusieurs centaines de signatures. Par ailleurs, le vote unanime d'une motion par les conseillers, lors du dernier Conseil Municipal, condamnait sans réserve les mesures envisagées. Toutes ces doléances ont été exprimées à Marylise Lebranchu lors de sa visite à Plozévet le 18 mars.

Texte de la motion prise en conseil municipal le vendredi 26 mars

Le conseil municipal refuse la dotation globale horaire qui a été attribuée au CES pour la rentrée 2004. D'accord avec les parents d'élèves, il s'insurge contre les mesures envisagées :

- Pour 7 élèves en moins selon les prévisions de l'inspection académique, la dotation globale horaire passerait, si les mesures étaient appliquées, de 353,5 heures à 293 heures, soit 60 heures de moins.
- Principale conséquence : les classes, en particulier de 6ème, 5ème et 4ème connaîtraient des effectifs de 28 à 30 élèves. Comment travailler les langues en particulier avec un tel effectif ?
- Les autorités ont également prévu la suppression de l'allemand LV1 et LV2. Nous estimons que tous les enfants, y compris ceux d'un collège rural, ont le droit aux mêmes choix que les autres établissements. Où iraient les enfants qui souhaiteraient opter pour cette langue ? Avec comme conséquence un coût pour les familles.
- Toutes ces mesures auraient de graves

conséquences pour le devenir de l'internat car le principal du collège n'aurait plus la possibilité d'accueillir le moindre élève dans des classes trop chargées. Les élus rappellent qu'il n'existe que trois établissements avec internat dans le Finistère et que c'est une structure qui joue un rôle très important pour l'accueil d'élèves momentanément en difficulté.

- Enfin, cette dotation globale ne permet plus d'attribuer des heures au professeur qui a en charge les classes patrimoine du Collège.
- Autre anomalie : au moment où l'on parle de culture bretonne, il est prévu de diminuer l'horaire du breton alors que le nombre de candidats est en augmentation.

Nous demandons instamment que soit revue la dotation globale horaire qui, si elle était maintenue, conduirait à la dégradation des conditions de travail pour les élèves et les enseignants et qui pénaliserait un établissement qui a des résultats scolaires équivalents à ceux des villes.

Accélération du calendrier ! Le 19 mai, l'Internet à haut débit à Plozévet

Jean-Yves Kersalé, responsable départemental du développement externe à France Télécom, était à la mairie, mi-mars, pour annoncer officiellement la bonne nouvelle. Initialement programmé fin 2004 ou peut-être même début 2005, l'Internet à haut débit à Plozévet, ce sera avant l'été ! Le message des Plozévétiens a donc été reçu 5/5 par France Telecom (*voir le dernier bulletin*) : un groupe de pression, une motion des élus et surtout le projet du cartable électronique au Collège Henri Le Moal ne sont sans doute pas étrangers à cette accélération du calendrier et on comprend toute l'importance que peut avoir pour le collégien, comme pour ses professeurs, la rapidité d'accès et de circulation dans ces informations virtuelles.

C'est donc une grande partie des internautes plozévétiens qui en profiteront. Car il convient de préciser que cette nouvelle technologie n'épouse évidemment pas les limites géographiques d'une commune. L'accessibilité à l'ADSL est tributaire de critères techniques liés aux centraux téléphoniques. Celui de Plozévet, situé près du cimetière, une fois raccordé, permettra à 92 % des abonnés de la commune d'accéder au monde de la vitesse sur toile.

Ma ligne sera-t-elle "ADSLisable" ? Comment ça marche ? Dois-je effectuer des travaux sur ma ligne actuelle ? etc. Autant de questions que chacun se pose et qui trouveront des réponses lors d'une journée portes ouvertes qui se tiendra le **mercredi 2 juin, au Foyer communal**. Sur place, une dizaine de techniciens, équipés d'un important matériel, se mettront à la disposition du public : réponses aux questions, démonstrations... il sera même possible de repartir avec le kit "prêt à servir".

Grâce à l'ADSL, accéder à Internet prend une nouvelle dimension

>Un débit amélioré : L'ADSL autorise des débits supérieurs à ceux enregistrés avec un modem analogique relié au réseau RTC. En conséquence, le confort d'utilisation d'Internet est grandement amélioré : l'affichage des sites Web devient plus fluide et plus rapide, tandis que les fichiers audiovisuels et les contenus multimédias se téléchargent plus rapidement.

>Un accès forfaitisé : L'ADSL permet aux gros consommateurs d'Internet de ne plus être facturés à la minute de connexion. Le paiement se fait sur la base d'un forfait mensuel, permettant une connexion illimitée dans le temps, sans aucune restriction liée aux plages horaires.

>Une connexion permanente à Internet : Avec ADSL, il est possible de rester connecté à Internet en permanence. Toutes les ressources du réseau mondial deviennent donc accessibles instantanément et à tout moment, à la manière des accès autrefois réservés aux professionnels.

>Une ligne téléphonique libérée : De par sa conception, l'ADSL permet de naviguer sur Internet tout en laissant libre la ligne téléphonique traditionnelle. L'utilisateur peut donc donner et recevoir des appels, tout en restant connecté.

>Une forte interactivité : L'ADSL est une technologie qui offre des débits importants dans les deux sens de transmission, à la fois en voie ascendante et en voie descendante.

Selon Médiamétrie, l'année 2003 a surtout été marquée par la croissance des connexions haut débit, alors que l'on compte plus de 20 millions d'internautes en France. Fin 2002, près d'un quart (23,6 %) des foyers ayant accès à Internet disposait d'une connexion haut débit. Fin 2003, ce sont près d'un tiers des foyers connectés (32,2 %) qui accèdent à Internet via le câble ou l'ADSL.

Le futur chantier des éoliennes sur les rails

La Compagnie du Vent poursuit son projet de parc éolien au nord-est de la commune, mais au préalable, un certain nombre d'autorisations administratives sont nécessaires pour ce type de construction :

"Le vent emporte les oiseaux, le pollen, mais aussi la fumée et la pollution. Le vent nous met en contact avec tout ce qu'il y a de pire ou de meilleur. C'est à nous de choisir".

(Jean-Michel Jarre)

Le permis de construire

Le permis de construire, principale autorisation à obtenir, correspond à l'autorisation d'occupation du sol. Il est obligatoire pour tous projets d'implantation d'éoliennes de plus de 12 m de hauteur (loi n° 2003-8 du 3 janvier 2003). Il est délivré par le préfet. L'étude d'impact constitue la pièce maîtresse du dossier de demande de permis de construire.

Le raccordement électrique

Un parc éolien produit son électricité au "fil du vent". Le raccordement se fait quasi-systématiquement en ligne souterraine (20 000 volts) vers un poste-source d'EDF.

L'autorisation d'exploiter

Elle est requise si la puissance installée est supérieure à 4,5 MW. Elle est délivrée par le ministère chargé de l'énergie.

Le certificat donnant droit à l'obligation d'achat

EDF et les distributeurs non nationalisés ont une obligation d'achat de l'électricité d'origine éolienne selon les termes de l'Arrêté tarifaire du 8

juin 2001. Pour bénéficier de cette obligation d'achat, un développeur doit obtenir ce certificat qui est délivré par le préfet.

L'enquête publique

Elle est obligatoire pour tout parc éolien dont la hauteur dépasse 25 mètres. Elle s'inscrit dans la procédure de permis de construire.

*L'enquête publique préalable à la délivrance des permis de construire en vue de l'implantation du parc éolien de KÉRIGARET sur les communes de PLOZEVET (4 éoliennes), de GUILER/GOYEN (2 éoliennes) et de MAHALON (2 éoliennes) a débuté le mardi 6 avril pour se poursuivre jusqu'au jeudi 6 mai inclus sur les communes de PLOZEVET, GUILER/GOYEN et de MAHALON. Les intéressés pourront, pendant ce temps, prendre connaissance du dossier, en mairie des communes précitées aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux, consigner leurs observations sur le registre ouvert à cet effet, ou les adresser au commissaire enquêteur en Mairie. Monsieur Dominique SASSY, commissaire enquêteur, a reçu ou recevra les déclarations des intéressés à la mairie de Plözévet, aux dates suivantes : **mardi 6 avril** (de 9 à 12 h), **mercredi 21 avril** (de 9 à 12 h) et **jeudi 6 mai** (de 14 à 17 h).*



Lancement de l'enquête publique à la mairie de Plözévet

Sur la photo, de gauche à droite : Christian Jolivet (Maire de Guiler), Laurent Bardouil et Jean-François Innocenti (tous deux ingénieurs projet à la Compagnie du Vent), Pierre Plouzennec (Maire de Plözévet), Annie Marzin (Adjointe, chargée de l'urbanisme et de l'environnement), Bernard Le Gall (Maire de Mahalon) et Dominique Sassy (commissaire enquêteur).



Qui a dit que la vigne ne poussait pas à Plozévet? Eh bien si, nous en avons visité une, celle de Jacques un amoureux de la vigne et "producteur de vin", mais, rassurez-vous, uniquement pour sa consommation personnelle et pour recevoir ses amis. C'est donc en amis qu'il nous a chaleureusement accueillis dans son vignoble de Lesneut entre Plozévet et Pouldreuzic. Pas avare de son savoir, il nous a expliqué sa façon de faire, ses trucs et ses petits secrets... Origine du vignoble, taille de la vigne, fabrication du vin... En écoutant Jacques le passionné, tout semble facile, tout devient clair même pour les néophytes que nous sommes.

■ Rencontre avec Jacques, "viticulteur" à Plozévet

"On cultive la terre, mais on élève la vigne !"

Comment t'est venue l'idée de cultiver de la vigne à Plozévet ?

Oh, c'est très simple, c'est une histoire de pari avec les copains chasseurs et vigneron de la Marne où je travaillais dans l'automobile. Lors de mon départ en retraite, ces derniers m'ont dit "qu'est ce que tu vas faire en Bretagne ? Tu vas t'ennuyer, tu es bien mieux avec nous. Tu n'auras plus de champagne".

Très curieux de nature, j'avais aidé pendant plusieurs années mes copains vigneron à

vendanger et je les avais surtout bien observés, en tous cas suffisamment pour savoir ce qu'il fallait faire pour fabriquer du bon vin. Une seule petite contrainte cependant pour gagner mon pari : la nature du sol. La terre à Plozévet étant un peu plus acide que dans la Marne, j'ai tout simplement ajouté du maërl avant la plantation.

Ce produit provient d'algues de l'Atlantique et est très riche en calcium, en magnésium, en fer et en divers oligo-éléments.

■ Carte postale

Les élèves du CM1 de l'Ecole Georges Le Bail, en voyage dans le Marais Poitevin

"Nous avons passé 3 jours dans le Marais Poitevin.

■ 1^{er} jour

Nous avons quitté Plozévet le lundi 22 mars à 8h30. C'est Gilbert Le Gall de Poullan Sur Mer qui était notre chauffeur. A 12h30, nous arrivions sur l'aire de La Vendée où nous avons pique-niqué mais une averse a écourté notre repas... A 14h, nous arrivions à Nieul Sur L'Autize où un boulanger en tenue nous attendait ; il s'appelle Christophe. Il nous a appris à faire du pain ; un pour chacun. Il les a cuits dans un four à bois de 2m08 de diamètre. C'était bon ! Il nous a aussi fait visiter le moulin à eau tout à côté de son four. Nous avons observé la grande roue à aubes et les engrenages. Nous avons vu moudre de la farine et visité la maison des meuniers. Ils étaient souvent inondés ! Maintenant, encore, ils sont parfois obligés de monter tous les meubles sur des chaises, en hiver ! Le soir, nous avons dîné et travaillé sur nos textes, à Maillé, avant d'aller dormir.

■ 2^e jour

Le mardi 23 mars, à 9h, nous avons rencontré Jérôme, à Saint-Pierre Le Vieux. Jérôme est un animateur professionnel de la « Maison des Marais Mouillés ». Il nous a fait une lecture de paysage ; 3 paysages très différents : la colline, le marais desséché, le marais mouillé. A 11h, nous avons rendez-vous avec des bateliers qui nous ont promenés pendant une heure sur le marais mouillé, dans leurs barques qu'ils appellent des batais. Ils ont mis le feu sur l'eau ! Un monsieur s'est brûlé les poils des doigts. Ça sentait le roussi ! L'après-midi, après le déjeuner à Maillé, nous avons retrouvé Jérôme à Coulon, près de la mare de l'Autremont. Après une « chenille », les yeux bandés, pour nous faire piétiner dans la mare, une averse de grêle nous a forcés à nous abriter à l'écomusée de la « Maison des Marais Mouillés » où nous avons acheté des souvenirs. A 17h30, nous avons fait la connaissance de Daniel Breillat, à Nieul Sur L'Autize. C'est un vannier. Il nous a parlé de son métier et nous a montré quelques techniques, quelques outils qu'il utilise et

beaucoup d'objets qu'il fabrique. C'était formidable ! Nous avons été très sages pendant une heure et demie ! Le soir, après le dîner, nous avons encore écrit des textes.

■ 3^e jour

Le mercredi matin, nous avons commencé la visite de l'écomusée par la salle de la maquette des marais : 8m de long sur 4m de large. Il y avait une animation par des diapositives et un commentaire. Jérôme nous a bien expliqué les 2 différents marais et pourquoi ils ont été aménagés. Ensuite, nous avons visité la salle de "l'habitat maraîchin d'autrefois". C'était amusant de voir les objets qui étaient utilisés entre 1850 et 1950 ! Enfin, nous avons terminé la visite par la salle de "l'anguille". Quel animal étrange et mystérieux !

Ce voyage était formidable et nous remercions tous ceux qui nous ont aidés à le payer".



Ce n'est ni en Champagne, ni à Saint-Emilion... C'est à Plozévet ! Le vignoble des "coteaux" de Lesneut.

Peux-tu nous en dire plus sur la plantation, la taille ?

Pour avoir du bon vin, la terre ne doit pas être travaillée. Il faut obliger les racines des plants à descendre dans les profondeurs du sol afin d'aller rechercher ce qu'on appelle le goût du terroir. Ma vigne se trouve sur de la pierre et est entourée de sources. Une première taille se fait en janvier et une seconde en mars. Le raisin pousse sur les bois neufs. Plus il y a de raisins sur une branche, moins il y aura d'alcool dans le vin, mais moins il y a de raisin, plus la qualité du vin sera bonne. Tous les 4 ans je dois régénérer les branches une par une. Après avoir choisi de jeunes branches, j'en coupe une et je relance l'autre. Ainsi, on se retrouve avec une jeune branche qui durera 4 ans.

Combien de pieds de vigne possèdes-tu?

Je suis dans les normes du C.I.V.C (Comité Interprofessionnel du Vin de Champagne) de Reims, c'est-à-dire 1 mètre d'écart entre chaque pied de vigne et 1,20 mètre de large entre chaque rang. La vigne s'étend sur une superficie de 3 ares et comprend 240 pieds, ce qui est déjà un bon petit vignoble, dans lequel poussent du chardonnay et du pinot.

Le gel n' est pas un problème pour la vigne?

Plus que le gel, c'est surtout le mildiou et l'odium qui sont à craindre. En Bretagne les gelées sont plus tardives que dans la Marne où il fait plus froid. La sève descend plus bas

dans les pieds de vigne et remonte plus lentement. Ici, les bourgeons se forment dès le mois d'avril et il peut encore y avoir des gelées blanches, donc attention !

Si quelqu' un veut faire de la vigne, mais pour du raisin de table, quel est le conseil que tu lui donnerais?

Pour le raisin de table je conseillerais du Chasselas, du Muscat de Hambourg et du Cardinal. Pour quelqu'un qui connaît mal la vigne, il est plus facile de la mettre sur des piquets. Mon rêve est que quelqu'un fasse du vin de façon plus importante que moi. Certains ont essayé dans la région, mais bien



vite ils ont compris que c'était beaucoup de travail... Et pourtant, contrairement à ce que l'on pense, faire de la vigne ne demande pas plus de temps que de travailler la terre. Seulement, comme dit la chanson « quand faut y aller, faut y aller »... 8 jours après c'est trop tard car la vigne n'attend pas, que ce soit pour la taille, les traitements ou la récolte.

Au fait, pourquoi ces rosiers près de la vigne?

Parce que tout simplement les rosiers, très sensibles au mildiou et l'odium, préviennent de l'arrivée de ces maladies de la vigne.

Jacques, et le vin dans tout cela ?

La récolte effectuée, le raisin est pressé et mis en bouteille à la maison. J'ai fabriqué moi-même le pressoir et tous les autres matériels qui me permettent de fabriquer mon vin de A à Z. Il faut attendre 2 ans de "bonification" pour que le vin récolté soit bon à la consommation. Plutôt que de grands discours, je vous invite maintenant à passer aux choses sérieuses et à vérifier vous-même. Vu la taille de mon vignoble il ne me sera hélas pas possible de proposer une dégustation à l'ensemble des lecteurs de « Tal Ar Sonerien » ! Yehed mad !

Quel régal ! C'est ainsi que s'est terminée notre visite chez Jacques et son épouse Andrée. Tous les deux, sans trop de nostalgie pour le pays du champagne, coulent une paisible mais très active retraite en pays bigouden et veillent jour et nuit sur ce merveilleux petit coin de paradis. Messieurs les Champenois, sachez que Jacques a gagné son pari et que vous avez intérêt à bien vous tenir !

Merci à tous les deux pour votre si sympathique accueil !

■ Recueilli par Jeannine, Véronique et Jean-Paul, conseillers municipaux

[NDLR : "L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, consommez avec modération".]



Avec amour, Jacques élève sa vigne.



De l'école buissonnière à Plozévet aux bancs de l'Institut !

Ou l'histoire peu banale de Henri Normant, enfant de Plozévet

Fait unique dans les annales de l'Institut, Henri Normant a connu cette grande joie et cette fierté de voir son fils Jean le rejoindre sur les bancs de cette vénérable institution du quai Conti : le père et le fils siégeant en même temps à l'Académie !

Le conseil municipal de Plozévet, réuni le vendredi 25 mars 2004, a décidé d'attribuer le nom d'Henri Normant à la place de l'église, c'est-à-dire juste en face de sa maison natale.

Juste reconnaissance des choses même si elle est tardive. En effet, Henri Normant faisait partie de ces personnes pour qui l'éducation était un moyen d'émancipation et d'accession au savoir. Après une brillante carrière d'enseignant et de chercheur, Henri Normant accède en 1966 à l'Académie des Sciences.

Henri Normant est né le 25 juin 1907 à Plozévet et est décédé le 5 décembre 1997. Voici ce qu'écrit de lui son plus jeune fils, Yves Henri : *Rien ne prédisposait le plus jeune représentant d'une famille de huit enfants pas plus doué que ses frères et soeurs à avancer aussi loin sur le chemin de la réussite sociale et des honneurs. Les obstacles étaient particulièrement nombreux: une naissance dans une famille modeste d'une commune reculée de l'extrême Finistère, des parents simples artisans boulangers, sans influence locale et sans appuis politiques...*

Une attirance plus marquée pour l'école buissonnière que pour les bancs de la communale et un apprentissage très tardif de la langue française, délaissée au profit du breton durant une bonne partie de sa tendre enfance... Il manifeste très tôt une aversion très marquée pour l'école qu'il intègre avec une année de retard, après avoir apitoyé sa mère en prétextant une méchante taloche reçue d'un « grand » le jour de la rentrée.

Parmi ses jeux favoris : tailler une tige de sureau qui lui sert à confectionner un pistolet à eau, s'exercer au lance-pierres sur les isolants électriques des poteaux, et puis aussi s'approcher le plus près possible des ailes du moulin en rampant pour y accrocher sa casquette, s'initier à la galoche...

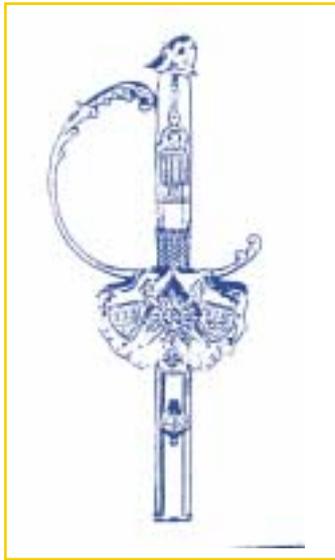
Ses maîtres cependant décèlent très tôt les aptitudes du jeune Henri et le poussent à poursuivre des études d'abord au collège Saint-Louis de Brest, puis à la Faculté des sciences de Caen. Son parcours universitaire est remarquable : Agrégé de sciences physiques en 1931, il devient le premier agrégé de la commune. Sa carrière l'a conduit d'abord aux lycées de Roanne de 1932 à 1935. Pendant son séjour au lycée d'Angers de 1935 à 1945, il prépare sa thèse qu'il passe brillamment en 1942. Ensuite il devient maître de conférences à la Faculté des sciences de Caen de 1945 à 1948, puis professeur à la Faculté des sciences de Lille de 1948 à 1950 et enfin à la Faculté des sciences de Paris à partir de 1951.

Ses titres sont nombreux, tout comme ses distinctions et décorations : officier de la Légion d'Honneur, des Palmes académiques, médaille d'honneur de l'académie bulgare des sciences, membre de l'académie allemande Léopoldina etc.



Xavier Grall, journaliste et écrivain, a publié un article après l'accession d'Henri Normant à l'Académie des sciences : *Ce qui caractérise Henri Normant, c'est une énergie tranquille. Dernier et huitième enfant d'une famille de boulangers, il a gardé les vaches dans les prés. Sou après sou, ses parents ont économisé la somme nécessaire à ses débuts universitaires. Il en est ainsi dans bien des familles bretonnes : on délègue dans la ville l'esprit le plus vif et le plus travailleur afin qu'il poursuive les études le plus loin possible. Il devient alors la conscience et la fierté du nom. Il faut ajouter qu'étudiant sans fortune, il a mené sa barque avec un courage et une obstination que beaucoup pourraient lui envier, occupant ici et là un poste de surveillant grâce auquel il a pu, sans trop de frais, poursuivre ses études. Il avait vingt ans quand il passait sa licence de sciences. Et à vingt quatre ans, il était agrégé...*

Son fils Yves ajoute : *Le nouvel académicien n'oublie pas Plozévet où il a passé ses vacances avec ses cinq enfants. Il y a encore un Normant qui enfourne la pâte là-bas. L'odeur des pins dans le vent, c'est une odeur qui parle toujours à la mémoire et au cœur de ce Finistérien fidèle. Peut-être même celui-ci se souvient-il de la fumée qui s'envolait d'une certaine chaumière et lui servait d'horloge. "Ped heur anter eo ? - De quelle heure est-ce la demie ?" disait-il. On se levait à la demie de l'heure pour aller à la communale. Une chose est certaine : le professeur Normant n'a rien oublié de ses chasses clandestines dans les landes de Plozévet. Après son élection, quai Conti, un confrère lui fit cette remarque : "Tout de même, cher professeur, c'est la première fois qu'un braconnier breton se verra offrir l'habit vert !"*



L'épée d'Henri Normant

Début avril 1967 Monsieur Henry, maire de Plozévet, accueillait à Ty Koz les deux plus célèbres enfants de la commune : Henri Normant et son ami d'enfance Henri Le Moal, recteur de l'académie de Rennes qui rappelait que *"dans le pays bigouden au début du siècle, où la vie était si particulièrement rude, les familles avaient compris, souvent à leur dépens, que l'instruction était la donnée fondamentale de la réussite"*.

Tous deux n'ont jamais oublié leurs humbles origines ; ce qui donne d'autant plus de valeur aux hommes et à leur réussite.

Grand Larousse Universel

NORMANT (Henri Marie), chimiste français (Plozévet 1907) Titulaire de la chaire de synthèse organique à la faculté des sciences, membre de l'Académie des Sciences en 1966. Auteur de recherches sur les hétérocycles oxygénés et les composés organomagnésiens vinyliques.

L'épée d'Henri Normant : œuvre du graveur Roger Baron

Sur la coquille vue de face trois armes : à gauche celles de la Bretagne, à droite celles de Laval (d'où était originaire Madame Normant), au centre celles de l'Académie des Sciences.

Sur la fusée : une bigoudène avec sa haute coiffe blanche.

Sur la partie inférieure de la fusée : des épis de blé et les initiales d'Henri Normant à l'intérieur d'un pentagone dont l'angle inférieur est associé à un atome d'oxygène qui symbolise le tétrahydrofuranne (T.H.F)

La garde symbolise la vague.

« Tud all an dour »

Naissance d'une association de quartier, ce printemps à Lesneut Sant Démet : "Tud all an dour" (légèrement abrégé), "Les gens de l'autre côté de l'eau" : c'est ainsi qu'étaient nommées à Plozévet les personnes habitant au sud de la rivière "La Virgule".

A l'époque où le quartier comptait de nombreuses exploitations agricoles, les gens se retrouvaient aux champs, sur les chemins, dans les quelques petits commerces locaux ou encore, le dimanche matin à la messe à la chapelle et l'après-midi autour d'une partie de galoche.

A présent, les occasions de rencontres se faisant de plus en plus rares, l'idée a été lancée de créer un peu d'animation dans le quartier. C'est ainsi que les membres du tout nouveau Conseil d'administration ont décidé de rassembler les résidents et les personnes ayant des affinités dans le village autour d'une table sous tente, le dimanche 18 juillet, à midi.

Le bureau se compose ainsi :

Président : Jean-Christophe Keravec

Vice-Président : Jacques Généraud

Secrétaire : Marie-Laure Béranger

Trésorier : Henri Keravec

Trésorier-adjoint : Yves Rohou

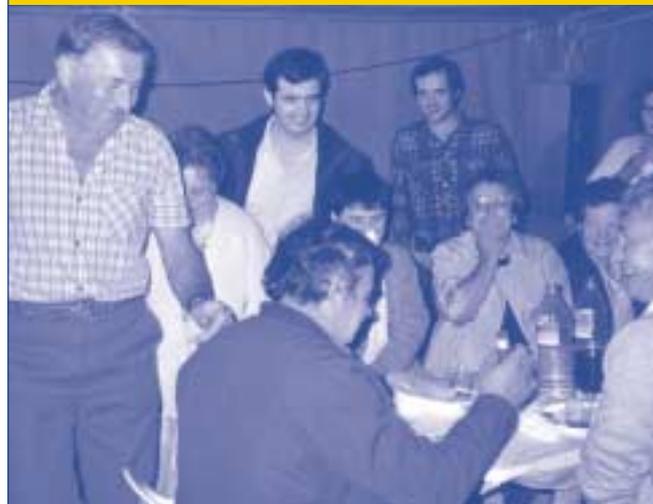
Plusieurs avis paraîtront dans la presse courant juin pour les inscriptions au repas.

Une occasion pour certains de se rappeler les bons souvenirs des dernières fêtes organisées à Lesneut en 1997 et 1998.

Il était plus que temps de remettre le couvert !

■ Contacts

02 98 54 36 48 / 02 98 54 33 98



"Ambiance du côté de Lesneut Sant Demet".

Une médaille d'argent du tourisme au Mondial'Folk

Excellamment relayé par l'Office de Tourisme, le Mondial'Folk attire de plus en plus d'estivants qui choisissent leurs dates de séjour en fonction de la manifestation. Ceci constitue incontestablement une importante promotion pour la commune. C'est à ce titre que, lors de la cérémonie des vœux de la municipalité, Pierrot Bosser (président de l'association depuis 16 ans), recevait du maire Pierre Plouzenec et de René Le Pape (président de l'Office de Tourisme) la médaille d'argent du tourisme.

Une médaille que le récipiendaire à tenu immédiatement à partager avec les quelques 150 bénévoles qui organisent chaque année cet extraordinaire carrefour du monde.



Passage de témoin réussi chez les sapeurs pompiers de Plozévet

Le 27 février dernier, se déroulait au centre d'incendie et de secours de Plozévet une cérémonie très officielle, en présence du Colonel Guilloux, directeur départemental du SDIS, d'Hélène Tanguy, députée et des élus municipaux.

Un moment d'émotion en présence de nombreux pompiers de Plozévet et de la région ainsi que de leurs familles : Robert Le Goff passait le relais à André Le Floc'h.

Après Pierre Bréhonnet, puis Tin Lucas, Robert Le Goff devenait chef de corps en janvier 1993, alors qu'il avait rejoint le groupe depuis janvier 1986. Aujourd'hui, Robert Le Goff, cède la place à André Le Floc'h. Il aura apprécié ces onze années, à la tête du centre plozévétien, riches d'enseignements dans tous les sens du terme : humain, administratif... Onze années placées sous le signe de la mutation, avec la création d'un nouveau local pompier et la départementalisation en 2001. Si Robert quitte la place de chef de corps, il ne quitte pas le centre de secours pour autant et assistera André dans ses nouvelles fonctions.

Double cérémonie pour André Le Floc'h : outre le passage de relais avec Robert, André a reçu des

maines du Colonel Guilloux les insignes d'adjudant : une belle progression de carrière pour ce pompier entré dans le volontariat en janvier 1993. Un parcours résultant de nombreuses heures de formation. André assurera la gestion du centre d'incendie et de secours de Plozévet qui regroupe 17 sapeurs-pompiers motivés.

Pour conclure son allocution, le Colonel Guilloux a répondu positivement à un souhait exprimé par le centre plozévétien, celui de se voir doter d'un véhicule de grande capacité en eau pour la lutte contre les incendies.



André Le Floc'h et Robert Le Goff

20 ans de bons et loyaux services 3 médailles du travail à la commune

Lors de la cérémonie des vœux, le maire a distingué 3 des employés communaux en leur remettant la médaille d'argent du travail, pour 20 années de bons et loyaux services à la collectivité. Rappelant la valeur fondamentale du travail, tant pour l'équilibre personnel que pour celui de la collectivité, il les a félicités et remerciés pour leur dévouement et leur attachement à l'intérêt général dans leurs activités quotidiennes. Félicitations aux nouveaux médaillés :



Les nouveaux médaillés et leurs familles

■ **Marcel GOURRET** : Né le 17 avril 1961. Entré à la commune à l'âge de 20 ans, le 15 juillet 1981 comme conducteur poids lourds stagiaire, il est titularisé le 1^{er} août 1982. Chef de garage depuis Juin 2000, Marcel est également pompier volontaire.

■ **Viviane LOSQ** : Née le 16 février 1962. Entrée à la commune à 18 ans le 10 septembre 1980 en tant qu'agent de service auxiliaire des écoles à temps partiel, elle est titularisée le 1^{er} septembre 1983. Elle devient ensuite successivement agent d'entretien, puis agent d'entretien qualifié et officie actuellement au restaurant scolaire.

■ **Gildas BUREL** : Né le 4 mars 1962. Après 12 mois de service militaire, il entre à la mairie à l'âge de 20 ans, le 2 novembre 1982, au grade d'Ouvrier Professionnel Stagiaire pour être titularisé le 1^{er} novembre 1984 et devenir ensuite agent technique. Gildas est également sapeur pompier volontaire

A noter sur votre agenda

Ce calendrier évolutif sera consultable en permanence sur le site Web de la commune : www.plozevet.info

Le 31 janvier dernier une réunion des associations de la commune avait lieu à la mairie en présence du président inter-associations Roger Pogeant, afin d'établir le calendrier des manifestations de l'année 2004. La quasi-totalité des associations était présente et le maire en a profité pour saluer le travail des différentes associations et la solidarité dont elles ont fait preuve entre-elles durant la saison écoulée. Rémi Strullu a quant à lui tenu à remercier tous les bénévoles qui travaillent dans l'ombre ainsi que les encadrants des jeunes au niveau sportif.

- > **Samedi 15 mai**
Foot Loisirs • Tournoi Philippe Rousseau • Stade de la Trinité
- > **Dimanche 30 mai**
Club Cyclo • Tour du canton
- > **Dimanche 13 juin**
Patchwork • Porte ouverte
• Foyer communal
- > **Dimanche 13 juin**
War Mez • Brevet Audax pédestre du Finistère
- > **Samedi 19 juin**
Amicale Laïque • Kermesse • Ecole G. Le Bail
- > **Samedi 26 juin**
Office de Tourisme • Nettoyage des plages
- > **Dimanche 4 juillet**
FNACA • Concours de pétanque • Menhir
- > **Mardi 13 juillet**
Galoche Plozévétienne • Concours de galoche • Espace J.- Ferry
- > **Mercredi 14 juillet**
La Plöz • Concours de pétanque • Place de la Vierge
- > **Samedi 17 juillet**
AWEN • Fest Noz • Salle H.-Le Moal
- > **Mercredi 21 juillet**
Gwarez ar Glad • Soirée contes • Four à pain Kéristenvet
- > **Mercredi 28 juillet**
Office de tourisme • Journée conviviale • Place de l'Eglise
- > **Mercredi 28 juillet**
Voskressenie • Concert ensemble vocal de Moscou • Chapelle La Trinité
- > **Samedi 31 juillet**
Association Port de Canté • Fête du port • Canté
- > **Dimanche 1^{er} août**
La Chasse Plozévétienne • Concours de pétanque • Place de la Vierge
- > **Mercredi 4 août**
Gwarez Ar Glad • Soirée Contes • Four à pain Kéristenvet
- > **Vendredi 6 août**
Office de Tourisme • Souper du Pêcheur et Fest-Noz • Salle H. Le Moal
- > **Jeudi 12 août**
Mondial'Folk • Ouverture • Le Triskell (Pont-l'Abbé)
- > **Vendredi 13 août**
La Plöz • Repas et Fest-Noz • Espace J.- Ferry
- > **Samedi 14 août**
Amicale des pompiers • Concours de pétanque • Place de la Vierge
- > **Samedi 14 août**
Mondial'Folk • Concert • Chapelle La Trinité
- > **Samedi 14 août**
Mondial'Folk • Soirée "Salsa" • Place de l'église
- > **Dimanche 15 août**
Mondial'Folk • Fête des Biniou et Soirée Gala • Centre bourg et Salle
- > **Lundi 16 août**
Mondial'Folk • Soirée Gala • Salle H. Le Moal
- > **Lundi 16 août**
La Chasse Plozévétienne • Concours de galoche • Lesneut
- > **Lundi 16 août**
Darts Club • Concours de Fléchettes Concert • Hôtel des Voyageurs
- > **Mardi 17 août**
Mondial'Folk • Matinée et soirée de Gala • Salle H. Le Moal
- > **Mardi 17 août**
Mondial'Folk • Concours de galoche • Espace J.- Ferry
- > **Mercredi 18 août**
Mondial'Folk • Randonnée, Souper Pêcheur • Espace J.- Ferry
- > **Samedi 4 septembre**
Syndicat d'élevage • Comice agricole
- > **Lundi 6 septembre**
CCAS • Repas des anciens • Salle H. Le Moal
- > **Dimanche 24 octobre**
Club de Judo • Inter-clubs • Gymnase

- > **Les jeudis de l'été**
Office de tourisme • Randonnées pédestres (RDV à 18h) • Office de tourisme
- > **Les samedis de l'été**
Office de tourisme • Maquillage de 10h à 12h • Devant l'Office de tourisme

Dojo plozévetien Sur le tatami de 16 à 50 ans



Avec 38 judokas actifs et 19 pratiquants du jiu-jitsu, le club, avec ces deux activités, a encore de beaux jours devant lui. Les entraînements sont assurés par Dominique Huiban et Frédéric Ansquer. Les résultats sportifs sont au rendez-vous, avec des judokas qui s'illustrent sur les podiums des compétitions interclubs. **73 % des inscrits au club plozévetien participent avec régularité à ces rencontres sportives.**

Le jiu-jitsu, dernier né du club, répond lui aussi à un réel besoin. Il permet un entretien de la forme physique, un brassage des générations de 16 à 50 ans et une approche des arts martiaux pour le public féminin : 30% de l'effectif, ce n'est pas encore la parité, mais c'est en bonne voie !

Le Dojo plozévetien est présidé pour la 7^e année par Bruno Ladan, assisté par Michel Perhirin. Alain Lemoine est secrétaire, Anne-Marie Laizin trésorière, Gwénaëlle Strullu et Béatrice Gadonna sont les représentantes du jiu-jitsu, Philippe Sandrin est chargé de la communication.

■ Contact 02 98 74 95 67 (le soir)

Arts et Loisirs

Pour ne céder ni à l'ennui, ni à l'isolement...

Depuis 27 ans, Arts et Loisirs regroupe une quarantaine de retraitées qui ont décidé de ne pas céder à l'ennui et à l'isolement. Pour mémoire, quelques voyages les ont déjà conduites, ces dernières années, à explorer l'île aux Moines, l'île de Batz, la Presqu'île de Rhuys, rencontrer les lavandières de Pouffetan et les éclusiers de La Couarde, visiter les châteaux de Kériolet, Kernavet, la chapelle de St Gildas, se promener à Nevez, Rospico, Kerascoët, découvrir un élevage d'autruches etc. Quelques conférences les ont passionnées, sur des thèmes allant de l'euro au costume breton, de l'art de bien vieillir à l'entrée en établissement (en partenariat avec le CCAS). Si les réunions des premières années étaient consacrées à des travaux manuels : peinture sur tissu, sur soie, émaux, etc., les réunions hebdomadaires du jeudi (de 14 à 17 h 30 au Foyer Communal) sont désormais consacrées à divers jeux de société (scrabble, cartes, loto, jeu de dames, chrominos, etc.), entrecoupées d'une pause café. Les adhérentes profitent de ce

moment convivial pour fêter leurs anniversaires ou un heureux événement survenu dans leur famille.

Des projets pour le printemps ont été élaborés lors de la dernière Assemblée Générale : parc de Combrit, la Maison de l'Amiral à Penhors, Océanopolis à Brest (les non-adhérentes y seront accueillies avec plaisir, dans la mesure des places disponibles, comme ce fut le cas pour le merveilleux spectacle d'HOLIDAY ON ICE, le 11 mars dernier, à Lorient).

■ **Le Conseil d'administration** : Présidente active du club depuis cinq ans, Denise Le Beller a choisi de passer la main. Elle reste néanmoins membre du conseil d'administration. C'est Denise Cornec qui prend sa succession. La vice-présidente est Christiane Ansquer, le secrétariat est assuré par Anne-Marie Behar, assistée par Christiane Bossier. Marie-Thérèse Bourdon et Arlette Levêque sont chargées de la trésorerie. Simone André, Rosalie Andro,

Jacqueline Bolzer, Christiane Guéguen, Annick Lautrédou et Denise Le Beller sont conseillères.

■ **Pour contacter l'association** : si vous souhaitez passer d'excellents moments, dans une ambiance conviviale, échanger des idées, des informations, lier de nouvelles connaissances, vous pouvez vous inscrire à Arts et Loisirs soit lors des réunions du jeudi à 14 h, au Foyer Communal, soit en contactant Denise Cornec (02 98 54 48 25).



Après Denise Le Beller, Denise Cornec...

Des Irlandais à Plozévet

Plozévet est jumelée avec deux petits villages irlandais, Brandon et Cloghane. Le dimanche 4 avril une délégation d'irlandais, venue de la presqu'île de DINGLE à l'Ouest de l'Irlande, s'est présentée aux portes de Plozévet. Très attendus par le comité de jumelage et par les plozévétiens, ils ont passé une semaine très riche en visites et bien sûr très conviviale. Loger, nourrir, organiser des visites pendant une semaine pour une trentaine de personnes : voilà qui n'a pas effrayé les membres du comité de jumelage, trop heureux de recevoir à leur tour leurs amis d'outre Manche. En 2002, ce sont les Plozévétiens qui ont séjourné à Brandon et Cloghane. En 2003, les Irlandais devaient venir sur le continent, malheureusement ce séjour n'avait pu se faire. En 2004, le comité de jumelage s'est bien rattrapé.

Au menu des visites : la baie d'Audierne et les plantations de tulipes à La Torche qui ont fortement intéressé nos invités. Le lendemain une grande sortie au radôme de PLEUMEUR BODOU était organisée par Gwendal, élève de 1ère année de BTS tourisme. Cette excursion restera un moment

fort de la semaine tant par la qualité du spectacle que par l'accueil impromptu du comité de jumelage de PLEUMEUR-BODOU qui a bien voulu héberger la troupe pour le temps d'une pause repas. Les Irlandais ont également visité quelques musées locaux (Ecomusée rural de Pouldreuzic, musée du Port Rhu à Douarnenez). La semaine a été ponctuée par les séances de l'atelier informatique, installé à la mairie pour l'occasion. Au cours de ces ateliers, chacun a pu se connecter au site européen et s'informer sur différents thèmes tels que les droits fondamentaux en Europe ou l'environnement.

Côté convivialité : les Irlandais ont été reçus par Pierre PLOUZENNEC en mairie autour du pot de l'amitié. Et, comme tout finit en chansons et en danses à Plozévet, les groupes BALAFEN, les BOULINERIEN et les sonneurs de BEUZEC nous ont concocté une soirée qui restera dans les mémoires.

Vendredi 9 avril, nos 27 amis irlandais s'en sont retournés vers la verte ERIN, en promettant de revenir. Les Plozévétiens quant à eux envisagent d'organiser un voyage vers Brandon et Cloghane en 2005. Avis donc aux amateurs !

■ Un comité de jumelage en pleine forme

De nombreux jeunes ont fait leur entrée et se sont impliqués au sein du comité. Du côté irlandais, les effectifs sont eux aussi en hausse. Ce jumelage a donc encore de beaux jours devant lui.

12 membres composent le conseil d'administration dont Ronan Le Gall (*président*), Martial Stéphan et Erik Barth (*vice-présidents*), Bruno Stéphan et Anissa Debari (*trésoriers*), Régine Stéphan et Claire Vendange-Barth (*secrétaires*).



■ **Contact 02 98 91 38 65**

C'est le printemps !

Avec la Société d'horticulture Cap-Sizun, Pays Bigouden

Présidée par Yves PLOIX, la société d'horticulture du Cap-Sizun et du Pays Bigouden vous propose un certain nombre d'activités pour les mois d'avril, mai et juin. Au programme : (les sites seront fléchés)

■ **Visite d'un jardin d'agrément, le samedi 3 avril 2004 de 14h 15 à 16h 15 à Plomelin**
 Chez Monsieur et Madame Roger Loussouarn, Beg-Ar-Rip en Plomelin (à proximité de l'Avantage en venant de Quimper, prendre la 3ème route à gauche après le restaurant la Cabane)

- Taille des végétaux d'ornement au printemps (hortensias, rosiers).
 Les jardiniers qui souhaitent pratiquer cette taille doivent se munir d'un sécateur qui coupe bien. *Animateur : Alain Jaouen.*

■ **Cadre de vie environnemental et ornement, le samedi 24 avril 2004 de 14h 15 à 16h 15 à Plomeur.**

- Chez Madame Annie Daniel, Kervouyen-Saoul, route de Pont-l'Abbé.
- Visite découverte d'un jardin privé de style anglais avec de nombreuses plantes et arbustes en association et deux bassins. *Animateur : Ludovic Ladan.*

■ **Visite d'un jardin d'ornement et d'agrément, le samedi 15 mai 2004 de 14h 30 à 16h 15 à Plözévet.**

- Chez Madame Marie Hélène Bossier, rue de Coat-Pin (à gauche en direction de Pouldreuzic, à hauteur de Menez Kermao)
- Visite découverte d'un jardin privé. Les réalisations : massifs, îlots fleuris, nombreux végétaux... *Animateur : Jacques Mazurier.*



Campagne « Fleurir la France »

Inscriptions

pour la campagne annuelle des maisons et jardins fleuris, le jury se présentera pendant la période allant du 1er au 19 juin. Comme les années précédentes, elle sera animée par la CCHPB (Communauté des Communes du Haut Pays Bigouden). Si vous souhaitez participer à cette opération et contribuer ainsi à améliorer notre cadre de vie, vous avez la possibilité de vous inscrire avant le 29 mai à la mairie de votre résidence.

Un petit rappel des catégories

- 1 - Maison avec jardin fleuri très visible de la rue.
- 2 - Talus au décor installé en bordure de la voie publique.
- 3 - Balcon ou terrasse sans jardin visible de la rue ou éventuellement jardinet.
- 4 - Fenêtre ou mur sans jardin visible de la rue.
- 5 - Immeuble collectif (maison, de retraite, centre hospitalier...)
- 6 - Hôtel, restaurant, tout commerce ou service, hébergement locatif saisonnier en milieu rural, camping privé avec ou sans jardin apparent. Seul le fleurissement des façades et des abords très visibles de la rue est pris en compte.
- 7 - Exploitation agricole en activité (avec maison d'habitation intégrée à l'exploitation).

Remarques

Les jurys ont parfois des difficultés à classer certaines réalisations. Il faut donc respecter le libellé de chaque catégorie. Le candidat ne s'inscrit pas dans la catégorie de son choix, mais dans celle qui correspond le mieux à l'espace qu'il peut fleurir, car l'ensemble est observé et jugé.

Le fleurissement d'hiver 2003/2004

Depuis quelques semaines, on peut observer, dans le bourg de Plözévet, les couleurs du printemps pointer le bout de leurs pétales.

Après les couleurs vives des chrysanthèmes de l'automne, les jacinthes de l'hiver, puis maintenant les narcisses et les tulipes nous remettent du baume au cœur pour sortir de l'hiver.

Les journées plus ensoleillées et la chaleur relative de ce printemps permettent aux pensées petites fleurs de fleurir largement.

L'été n'est pas loin, dans un mois et demi, les jardinières d'été avec les pélargoniums, les surfinias, les cosmos, les lobelias, les graminées et beaucoup d'autres végétaux suivant les goûts et les couleurs, prendront le relais.

En espérant que l'été ne soit pas aussi caniculaire que l'an passé, je vous souhaite bonne plantation.

Catherine, la jardinière





Pour que l'été n'oublie personne, accueillez un enfant pour les vacances.

C'est sous ce titre, pour aider un maximum d'enfants à partir en vacances, que le Secours Populaire Français prépare activement sa campagne Vacances 2004.

"Accueillez un enfant pour les vacances : c'est un temps de bonheur qui comptera dans sa vie".

En France, près d'un enfant sur trois ne part jamais en vacances. En préparant sa campagne, le Secours Populaire a pensé à ces enfants pour qui le mot vacances est trop souvent synonyme d'isolement et ne fait que renforcer le sentiment d'inégalité et d'injustice entre celui qui part et celui qui reste. Le souci est de donner les moyens à celles et ceux que la précarité écarte de ce droit, de profiter du repos, de la découverte et de l'évasion du quotidien que génère un séjour de vacances. Si vous êtes prêts à partager votre maison ou votre lieu de vacances avec un enfant de 6 à 10 ans pendant 15 à 18 jours (du 12 au 28 juillet, du 2 au 19 août ou du 3 au 18 août), le Secours Populaire est là pour organiser cet accueil bénévole.

■ Contact
02 98 44 80 43



Après Emile Le Goff, René Le Pape nouveau président de l'UNC

En 1984, Emile Le Goff fut l'instigateur de la section locale. Président depuis cette date, il fut la véritable cheville ouvrière de l'association. La section, alors, ne comptait qu'une vingtaine de membres.

Aujourd'hui, elle a doublé ses effectifs. Séquence émotion, lors de la dernière assemblée générale puisqu'il annonçait son départ. La section s'est dotée d'un nouveau bureau. René Le Pape, ex-trésorier de l'association, a été élu à la présidence ; le vice-président est Jean-Jacques Pawlowski ; au secrétariat, Jean Gentric, aidé par Yves Sez nec ; à la trésorerie, on retrouve Alain Le Gall, assisté par Jean Ferrari.



Emile Le Goff et René Le Pape



Photo : Jean-Marie Périer

Ingrid Betancourt

Présidente d'honneur du prochain Mondial'Folk

paix et de la non-violence ... » est l'un des objectifs que se sont fixés les Festivals CIOFF (Conseil International des Organisations de Festivals de Folklore). Par son appartenance au CIOFF-France le Mondial'Folk de Plözévet apportera sa contribution – si modeste soit-elle - aux actions entreprises par la famille d'Ingrid pour obtenir sa libération, celle de son amie et directrice de campagne Clara Rojas, et celle de toutes les personnes retenues en otage en ce moment en Colombie.

Ingrid Betancourt, c'est un symbole dont l'enlèvement permet aujourd'hui un peu, certainement pas assez mais un peu quand même, de braquer enfin les projecteurs vers une Colombie meurtrie, dévastée par 40 ans de guerre civile, amputée de 200 000 de ses enfants et où aujourd'hui plus de 3000 personnes sont retenues en otages. « *Ouvrer pour une culture de la*

Les noms des villages de Plozévet

Éléments de leur histoire



Sant Demet (du nom d'un saint du Pays de Galles)



"Ar Porz", maison du XVII^e siècle, située à Kerzivet, village appelé Caer Dabat au XI^e siècle.

Le nom de Plozévet apparaît pour la première fois, sous la forme Vicarium Demett, dans la charte 45 du cartulaire de l'abbaye Saint-Guénolé de Landévennec, qui date du milieu du XI^e siècle. Paroisse primitive, c'est-à-dire créée dès l'installation des Bretons venant de Grande-Bretagne en Armorique, (principalement entre le 5^e et le 7^e siècle), Plozévet doit son nom au patronage de Saint Devet, saint originaire du sud du Pays de Galles et qui porte le nom d'un ancien royaume gallois, le Demet, devenu aujourd'hui le comté du Dyfed.

Cette charte 45 mentionne aussi le nom de deux villages de Plozévet : Caer Uuenheli (Kervinily) et Caer Dabat (Kerzivet), devenus possessions de l'abbaye, suite au don fait par le comte de Cornouaille Diles Heirguor Chebre, petit-fils de Gradlon Ploneour, le Grallon de la légende de la ville d'Ys.

Les noms des villages de Plozévet, comme ceux des autres communes, n'ont pas toujours été écrits comme ils le sont actuellement, et encore, leur graphie n'est-elle pas fixée aujourd'hui de manière absolue. Pour en comprendre la signification, il faut essayer d'en retrouver les formes anciennes, et notamment celles qui sont les plus proches de l'origine. Les documents où elles figurent sont presque tous liés à la collecte des impôts. Nous présentons, en trois parties, les recherches d'Albert Deshayes, auteur de plusieurs dictionnaires et articles de toponymie bretonne (étude des noms de lieux).

Plusieurs noms de villages de Plozévet apparaissent dans la Réformation des Fouages de 1426, encore connue sous le nom de "Actes de Réformation de la noblesse bretonne", commandée par le duc de Bretagne François 1^{er} ; ce sont : Brenizinec, Brenhuez, Keragoret, Kerbouzron, Kerfurunat, Kerat, Kerengar, Kerinyel, Kerlagadec, Kergongar Divisquin, Kergongar Nabades, Kermelon, Kerdyoret, Lanmorán, Enesaffrec, Lesmainguy, Lestnougouzin, Lostanlen, Penlan, Poulcazan et Tnouhinel, soit un total de vingt manoirs ou lieux nobles. (Les noms sont donnés dans leur graphie d'époque.)

En 1514, le marquis de Tyvarlen (Landudec), dont le nom figure dans Poul ar marquis et qui possédait un certain nombre de villages à Plozévet, vend la totalité de ses possessions au sieur de Névet : dépendaient de lui Gorreker, Kergabet, Kergoff, Kergourhier, Kercroaes, Kergonda, Kerilisdevet, Kermenguy, Kermeillan, Kerquellenn, Lesneut, Lescunéz, Leuzre, Mengleuz, Mezros, Penguyny, Ruviscou et Trelogot.

En 1536, quatre ans après la réunion du duché de Bretagne au royaume de France, le roi François 1^{er} commandait, à son tour, une réfor-

mation des fouages. Outre les lieux nobles mentionnés ci-dessus, il faut ajouter ceux de Bran, Kerlourer et Kerduot.

D'autres dates de relevés seront mentionnées, dont deux antérieures à 1426, qui concernent les villages de Lestuhan (1338) et Kerlazron (1410), dont le nom apparaît dans le cartulaire de l'église de Quimper. Les autres dates renvoient à des relevés faits dans les registres paroissiaux ou aux comptes de fabrique.

Ces dates ne sont pas celles de l'acte de naissance de chacun de ces villages, mais l'attestation la plus ancienne que nous avons pu trouver. Grâce à la linguistique, à l'usage d'un terme pendant une période définie, nous pouvons situer approximativement dans le temps la naissance d'un lieu. Ainsi, les villages en Lan-, certains en Les- et en Tre-, datent du haut moyen âge (VI^e – Xe siècles) et ceux en Ker- et en Saint-, du bas moyen âge. Quant à ceux en Ty-, plus récents, ils s'échelonnent du XVI^e au XXI^e siècle.

Suite de l'article P.16



Suite de l'article en P.15

Les noms des villages de Plozévet

Éléments de leur histoire

Nous allons maintenant présenter les noms de village par ordre alphabétique, en donnant entre parenthèses la forme la plus ancienne relevée, ainsi que l'année, puis sa signification.

Liste des villages 1ère partie

Les autres villages seront détaillés dans les deux prochains « Tal Ar Sonerien »

(Le) Bren (Bran, 1536), la colline.

Brenizenec (Brenizinec, 1426), se compose de bren, colline, et de -izinec, forme évoluée d'un adjectif qualificatif disparu, eithinoc, abondant en ajonc.

Brigoulaër (Bregoulaer, 1705), de bre-, réduit de bren, colline, et du nom de personne Goulaer, évolué de Gourher.

Brumphuez (Brenhuez, 1426) est un composé de bren et de huez, que l'on rapprochera du breton moderne c'hwezh, souffle, et auquel on donnera le sens de « colline exposée au vent. »

Chapelle Saint Ronan : attestée en 1697.

Corngad se rend par « le coin du lièvre. » Sans forme ancienne attestée, c'est probablement un ancien nom de parcelle.

Gorréquer (Gorreker, 1514), de gorre, haut, et ker, lieu habité ; ce nom s'appliqua, à l'origine, au village supposé le plus élevé de la commune.

Kerbascol débute la longue liste des noms en Ker-, mot qui a désigné des lieux habités et mis en culture, fondés vraisemblablement dès le XIème siècle. Ce nom pourrait se rendre par « le village de Pascol. »



Kerbascol, aujourd'hui orthographié Kerpascal

Kerbinou (Keribinou, 1640) dont le second élément est le mot ribin, qui signifie passage étroit.

Kerbouron (Kerbouzon, 1426) comprend, en second élément, le nom de personne Bouron, dérivé de bour, corpulent, gras.

Kercorentin (Kerorentin, 1729) est le village occupé à l'origine par une personne nommée Corentin.

Keréfran (Kerevran, 1650) formé avec le nom de personne ancien Evran, issu d'un plus ancien Eubran.

Suivant les travaux d'Albert Deshayes et avec la précieuse collaboration de Gilles Goyat

état civil

Naissances :

- 06/01 Evan BOSSER - *Le Gored*
- 11/02 Scott BENAILLOU
Méné Kerlaéron
- 22/02 Erwan PORHEL
57, rue de Pont-l'Abbé

Mariage :

- 12/01 Pascal KEROUREDAN - *Plouhinec*
et Fabienne LE BERRE
32, rue des Aubépines

Décès :

- 09/01 Marie HEMON épouse BUREL
86 ans - 83, rue d'Audierne
- 10/01 Marie-Jeanne LAURIDOU
Veuve LE GOUILL
90 ans - Sang ar hoat
- 13/01 Marcel BAUBIT
76 ans - route de Kerrien
- 24/01 Jean COLIN
83 ans - Kermao
- 29/01 Georges LUNAZZI
Veuf de LE GOFF Marie-Jeanne
79 ans - Kersyvvet
- 29/01 François LE PAPE
83 ans - Kergroas
- 02/02 Jeanne LE PAPE veuve JAOUEN
83 ans - Kergabet
- 08/02 Jean GOUZHEN
75 ans - La Trinité

Mairie de Plozévet

14 rue Jules Ferry - 29710 Plozévet

Tél. 02 98 91 30 10

Fax 02 98 91 40 29

e.mail : Commune.Plozevet@wanadoo.fr

www.plozevet.info

Directeur de la publication :
Pierre PLOUZENNEC, Maire

Responsable de la rédaction :
Pierrot BOSSER, Adjoint

Ont participé à la rédaction :
le bureau municipal, la commission
communication et les services
administratifs de la commune

Crédit photos :
Raymond CHIMIER, Laurence PRIME,
Roxana DURAND, Jean NORMANT,
Les associations, La Municipalité.

Maquette, Mise en page :
Agence id.celt - Quimper

Impression :

Le Berre Imprimeur - Quimper